Bioéconomie à l’horizon 2030

12 juin 2009

La bioéconomie se réfère à un ensemble d’activités économiques liées à l’innovation, au développement, à la production et à l’utilisation de produits et de procédés biologiques. Les progrès dans le domaine de la bioéconomie peuvent contribuer à améliorer la santé, **les rendements agricoles**, les processus industriels et l**a protection de l’environnement**.

L’ouvrage s’ouvre par une approche factuelle de la technologie, qui met l’accent sur les applications des biotechnologies dans la fabrication de matières premières, dans le domaine de la santé et dans l’industrie.

L’ouvrage décrit l’état actuel des biotechnologies et, en s’appuyant sur l’étude quantitative des données privées et publiques concernant les innovations en cours et les dépenses de recherche et développement, il établit une analyse perspective des évolutions possibles dans le domaine des biotechnologies d’ici 2015.

Sous un angle institutionnel, l’étude s’intéresse aux rôles que jouent le financement de la recherche et développement, les ressources humaines, la propriété intellectuelle et la réglementation dans la mise en place d’une bioéconomie.

Elle se penche également sur les évolutions futures susceptibles d’influer sur les nouveaux modèles économiques. Des scénarios fictifs à l’horizon 2030 visent à encourager une réflexion sur la façon dont les divers choix de politiques et les avancées technologiques interagissent dans la transition vers une bioéconomie.

Enfin, l’ouvrage passe en revue les différentes options politiques qui permettraient de tirer parti des avantages sociaux, environnementaux et économiques d’une bioéconomie.

Résumé détaillé